



209 Rue Sainte-Catherine Est V-R 300

Montréal, Québec

H2X 1L2

438 385-9111

## POLITIQUE SANTÉ CPE TORTUE TETUE



## POLITIQUE DE SANTÉ

### Membres du comité de rédaction et de révision

Marie-Claude Gagnon, directrice générale

Lianne New, adjointe à la pédagogie

Valérie Bélanger-Boutin, éducatrice

Stéphanie Paré, éducatrice et membre employée du CA

***Adopté par le Conseil d'administration le sous la résolution : 2021-2-18 le 10 mars 2022***

### Sources et références utilisés pour la rédaction du document :

- [https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/affiche\\_infection\\_MFA\\_B\\_R.pdf](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/affiche_infection_MFA_B_R.pdf)
- <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/prevention-infections-services-de-garde-ecoles/outils-pour-les-intervenants/>
- <https://naitreetgrandir.com/fr/sante/maladies-contagieuses/>
- Le volume « La santé des enfants en services de garde » des publications du Québec. ω
- Le volume : « Prévention et contrôle des infections dans les centres de la petite enfance, guide d'intervention » des publications du Québec.
- « Bye bye les microbes », Louise Poirier, Hôpital Maisonneuve Rosemont, MFA, Vol 14-No2
- <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/sante-securite/bye-bye-microbes/bye-bye-microbes/no-18-2/Pages/article4.aspx>

## INTRODUCTION

---

Bon nombre d'enfants fréquentent notre service de garde de 8 à 10 heures par jour, 5 jours par semaine. Ils y passent en fait la majeure partie de leur période d'éveil. Les membres du personnel du centre de la petite enfance Tortue têtue sont ainsi bien placés pour repérer l'enfant qui a des problèmes de santé.

Pour mieux connaître et favoriser le développement de votre enfant, nous observons tous les aspects de son comportement : le développement moteur, cognitif, affectif et social. Dans ce document, ce qui nous intéresse c'est la santé physique de votre enfant. Et c'est ce qui nous a motivé rédiger une politique de santé.

Le plus souvent, c'est le comportement de l'enfant qui nous indique s'il est malade. Et s'il ne se comporte pas comme d'habitude, il faudra peut-être intervenir. Par exemple<sup>1</sup> :

- l'enfant fait de la fièvre (virus, vaccin, dents, malaises, maladies contagieuses);
- l'enfant est irritable ou pleure constamment;
- l'enfant est léthargique ou anormalement somnolent;
- l'enfant éprouve de la difficulté à respirer;
- l'enfant présente d'autres symptômes de maladie; vomissements, diarrhée, pâleur ou mauvaise coloration de la peau, ou encore chaleur excessive de la peau;
- l'enfant est incapable de prendre part aux activités habituelles du service de garde.

Nous sommes conscients que l'exclusion de l'enfant pose d'importants problèmes d'organisation pour les familles. C'est pourquoi, dès l'inscription de l'enfant, le parent doit prévoir un mode de garde parallèle lorsque la situation oblige le CPE à exclure l'enfant.

Voyons les principaux symptômes auxquels le service de garde est le plus souvent confronté : fièvre, diarrhée, vomissements etc. Ils peuvent être des indices de maladies et demandent souvent une intervention.

Merci et bonne lecture

## QUAND GARDER MON ENFANT À LA MAISON?

---

Cette politique tient compte de la capacité du CPE à prendre soin des enfants malades tout en réduisant les risques pour les autres. Le contrôle des infections est la responsabilité de chaque parent et non uniquement celle du CPE Tortue tête. Réduire le taux d'infection au service de garde, par de bonnes habitudes d'hygiène et par l'exclusion d'enfants malades, ne peut qu'être bénéfique à tous.

On demande donc de garder votre enfant à la maison quand celui-ci n'est pas en état de fonctionner normalement, de suivre le groupe et qu'il requiert des soins constants. Le personnel éducateur, ayant entre 5 et 10 enfants sous sa responsabilité, ne peut se permettre de délaissier les autres pour soigner un enfant qui a besoin de soins particuliers tant affectifs que physiologiques.

Nous considérons qu'il est dans l'intérêt de l'enfant malade, ainsi que de celui des autres enfants de son groupe, que l'enfant ne pouvant suivre les activités de routine soit gardé à la maison.

Nous vous demandons de garder votre enfant à la maison s'il présente un ou des symptômes parmi les suivants :

- ❖ Fièvre
- ❖ a besoin de tylenol-tempra-advil pour fonctionner
- ❖ Toux et écoulement nasal (coloré)
- ❖ Diarrhée
- ❖ Vomissements
- ❖ Rougeurs et éruptions cutanées suspectes
- ❖ Conjonctivites purulentes (infection au niveau des yeux)
- ❖ A des poux (pédiculose) et n'a pas reçu la première application du traitement
- ❖ Douleurs aiguës;
- ❖ Difficulté respiratoire
- ❖ Mal de gorge empêchant l'enfant de boire ou de manger
- ❖ A une maladie contagieuse ou parasitaire

\*\* Veuillez prendre note que le CPE communiquera avec le parent d'un enfant afin qu'il vienne le chercher après deux selles liquides et/ou un seul vomissement.

## L'EXCLUSION

---

L'exclusion de l'enfant malade, c'est avant tout :

- Lui permettre d'avoir une attention et une surveillance constante d'un adulte auquel il est attaché;
- Lui permettre de guérir dans un milieu adéquat et calme;
- Lui permettre une diminution de ses activités pour conserver ses énergies;
- La protection des autres enfants et des membres du personnel qui fréquentent le CPE;
- La conservation de la qualité des services offerts aux autres enfants de son groupe

## LA FIÈVRE CHEZ LE JEUNE ENFANT

---

En temps normal, la température du corps varie selon les enfants, la période du jour, la température extérieure et les activités en cours.

La température du corps varie entre 36,5 °C (97,7 °F) et 37,5 °C (99,5 °F). Quand la température est plus élevée on parle alors de fièvre.

La seule façon sûre de mesurer la fièvre est de prendre la température de l'enfant chaque fois que son état général (pleurs, perte d'énergie, etc.) ou que des symptômes physiques (rougeurs aux joues ou chaleur excessive de la peau) permettent de soupçonner qu'il est fiévreux.

L'enfant fait de la fièvre si :

- ❖ la température rectale atteint plus de 38,0 °C (100,4 °F);
- ❖ la température buccale atteint plus de 37,5 °C (99,5 °F);
- ❖ la température axillaire (sous l'aisselle) atteint 37,2 °C (99,0 °F) ;
- ❖ la température tympanique (par l'oreille) atteint plus de 38,0 °C (100,4 °F).

La fièvre n'est pas nécessairement dangereuse. C'est un mécanisme de défense qui aide l'organisme à combattre une infection. Le degré de fièvre n'est pas toujours en relation avec la gravité d'une maladie. Toutefois, légère ou forte, la fièvre est un signal d'alarme : elle indique la présence d'un problème quelconque et elle doit toujours faire l'objet d'une attention particulière.

**Veillez noter que nous n'acceptons pas un enfant au CPE  
quand celui-ci est sous médication pour contrôle de la fièvre ou  
de la douleur**

### Ce que nous ferons si votre enfant fait de la fièvre

Nous devons vous avertir même si la fièvre est légère puisque vous êtes responsables de l'enfant. Si votre enfant est fiévreux et/ou qu'il n'est pas fonctionnel (moche, reste assis, sans entrain, comportement inhabituel, demande une attention continuelle de la part de l'éducatrice), nous vous téléphonerons afin que vous veniez le chercher. Nous vous demanderons qu'il ne fréquente pas le CPE jusqu'à la disparition de la fièvre et pour un minimum de 24 heures.

Notez que dans le cadre du protocole pour l'acétaminophène (Tempra, Tylenol) nous ne pouvons pas administrer cette dernière dans les quatre cas suivants :

- ❖ À des enfants de moins de deux mois;
- ❖ Pour soulager la douleur;
- ❖ Pendant plus de 48 heures consécutives.
- ❖ A un enfant ayant reçu un médicament contenant de l'acétaminophène dans les 4 heures précédentes

## LA DIARRHÉE

---

La diarrhée n'est pas rare chez les jeunes enfants. Elle peut indiquer une irritation, une infection virale ou bactérienne, une infestation parasitaire ou une intolérance alimentaire. On définit comme diarrhée une présence de selles plus liquides non associées à un changement de diète et augmentation de la fréquence des selles. Ces selles irritent les fesses et peuvent causer une déshydratation, surtout chez les jeunes enfants.

### Ce que nous ferons si votre enfant a la diarrhée :

De façon générale, l'enfant atteint de diarrhée n'est pas en service de garde puisque son état demande beaucoup d'attention.

Nous devons exclure l'enfant si :

- L'enfant est trop malade pour suivre les activités du service de garde;
- L'enfant est aux couches
- L'enfant est incapable d'utiliser les toilettes à chacune de ses selles
- L'enfant est fébrile (possibilité de maladie plus grave)
- L'enfant a vomi 2 fois ou plus au cours des 24 heures précédentes;
- L'enfant est fébrile;
- Il y a du mucus ou sang dans les selles;

Nous allons vous demander de garder l'enfant à la maison jusqu'à ce que ses selles redeviennent normales et ce pour un minimum de 24 heures.

## LES VOMISSEMENTS

---

Les vomissements sont le rejet d'aliments de façon projectile. Les interventions varient selon la gravité du cas. Chez le bébé, il peut s'agir de simples régurgitations. Chez l'enfant plus âgé, il peut s'agir de troubles du système digestif, d'une infection, d'abus alimentaire et de réaction psychologique.

### Ce que nous ferons si votre enfant a des vomissements

Si l'enfant a un vomissement, nous vous téléphonerons afin que vous veniez le chercher. Nous vous demanderons de garder votre enfant à la maison jusqu'à la disparition des symptômes et ce pour un minimum de 24 heures.

## **PÉDICULOSE (POUX)**

---

Infestation par de petits parasites (poux) vivant sur le cuir chevelu ou près de celui-ci et causant des démangeaisons. Les poux ne transmettent pas de maladie et il n'y a pas toujours présence de démangeaisons.

### **À quoi ressemble une lente ?**

Petits points blanchâtres semblables à des pellicules qui restent collés aux cheveux près de la racine; surtout situés aux endroits les plus chauds près du cuir chevelu (derrière les oreilles et à la nuque).

La période d'incubation pour la pédiculose est d'environ 10 jours. Il est très important d'aviser le C.P.E. si vous vous apercevez que votre enfant a des lentes ou des poux.

### **Ce que nous ferons si votre enfant a des lentes ou des poux**

- Si votre enfant a des lentes ou des poux, nous vous demanderons de venir le chercher le plus rapidement possible et de lui donner un traitement efficace.
- Nous vérifierons également la tête de tous les autres enfants et nous désinfecterons les locaux.

## **ALLERGIES ALIMENTAIRES (OU INTOLÉRANCES)**

---

Une réaction allergique est une réponse inflammatoire à certaines substances de l'environnement. La réaction peut être cutanée ou respiratoire ou encore affecter tout l'organisme.

Nous vous demanderons un papier médical attestant que votre enfant souffre d'une allergie ou d'une intolérance.

### **Ce que nous ferons si votre enfant a une réaction allergique ou une intolérance**

- Si c'est la première fois, nous communiquerons avec vous et si la situation est trop urgente, nous transporterons votre enfant à l'hôpital.
- Nous procéderons aux traitements recommandés par votre médecin.

## **CONJONCTIVITE**

---

Infection de l'œil, souvent causée par un virus ou une bactérie.

Les symptômes sont : rougeur, gonflement des paupières et écoulement jaunâtre. La période d'incubation est de 12 heures à 3 jours et la période de contagiosité est les premiers jours, surtout au moment de l'écoulement.

### Ce que nous ferons si votre enfant à une conjonctivite

- Nous vous téléphonerons afin que vous veniez le chercher.
- Nous vous demanderons d'appliquer une crème.
- Dans le cas d'une conjonctivite purulente, nous vous demanderons de garder votre enfant à la maison pendant 24 heures. Suite au début des traitements, il pourra réintégrer le service de garde.

### IMPÉTIGO

---

Maladie de la peau causée par une bactérie, reconnaissable, par des lésions sur la peau; fréquente chez le jeune enfant.

Les symptômes sont : des lésions cutanées purulentes et croûteuses surtout au visage. La période d'incubation est de 1 à 10 jours. Tandis que la période de contagiosité est de 24 à 48 heures après le début des antibiotiques ou jusqu'à ce que les lésions soient croûteuses, s'il y a traitement local (onguent). Les traitements sont : les antibiotiques par la bouche ou un onguent antibiotique.

### Ce que nous ferons si votre enfant a l'impétigo

- Si votre enfant a l'impétigo, nous intensifierons les lavages des mains et nous nous assurerons que les débarbouillettes utilisées seront désinfectées après chaque usage.
- Il faudra exclure l'enfant au moins 24 heures si l'enfant reçoit un traitement antibiotique par la bouche, si les lésions sont étendues et suintantes ou s'il y a plusieurs enfants présentant de l'impétigo dans le même groupe.
- L'enfant sera exclu du service de garde jusqu'à la guérison des lésions s'il refuse le traitement.

### PHARYNGITE ET AMYGDALITE À STREPTOCOQUE ET SCARLATINE

---

Infection de la gorge causée par des bactéries appelées streptocoque. Si une éruption cutanée s'ajoute à la pharyngite, il s'agit d'une scarlatine. Maladie à déclaration obligatoire, pour la scarlatine seulement. Les symptômes sont : la fièvre souvent élevée; maux de tête; parfois nausées et vomissements; ganglions (bosses dans le cou) dans les cas de pharyngite et d'amygdalite; dans le cas de scarlatine : langue framboisée; éruptions apparaissant rapidement dans le cou et sur la poitrine, l'abdomen et la face interne des cuisses. Les éruptions n'atteignent pas le visage.

La période d'incubation est de 1 à 5 jours. La période de contagiosité est jusqu'à 24 heures après le début du traitement antibiotique. Si non traité, de 10 à 21 jours. La maladie dure rarement plus de 7 jours.

Cette maladie se transmet par contact direct avec des gouttelettes issues du nez et de la gorge des personnes infectées ou porteuses du germe.



Le traitement est les antibiotiques par la bouche.

### Ce que nous ferons si votre enfant a une pharyngite ou une amygdalite à streptocoque ou la scarlatine

- ❖ Nous informerons les parents de tous les enfants du service de garde qu'il y a un cas de pharyngite ou d'amygdalite à streptocoque ou la scarlatine.
- ❖ L'enfant sera exclu du service de garde jusqu'à 24 heures après le début du traitement antibiotique et jusqu'à ce que l'enfant soit capable de suivre les activités du service de garde.
- ❖ Nous devons aviser sans délai le CIUSSS s'il y a refus de traitement.
- ❖ L'enfant devra boire beaucoup et suivre une diète molle et froide.
- ❖ Nous appliquerons rigoureusement les mesures d'hygiène et de désinfection.

### CONTEXTE ÉPIDÉMIQUE

---

Un contexte épidémique peut être décrété par la direction du CPE si plusieurs enfants présente des symptômes similaires associées à une maladie représentant un risque élevé de propagation et/ou de complications médicales à l'intérieur d'une courte période de temps.

Notre CPE possède des politiques spécifiques aux épidémies de gastroentérite et de conjonctivite mais se réserve le droit de déclarer un contexte épidémique ainsi que des mesures exceptionnelles pour d'autres maladies et ce sous la recommandation de la santé publique.

**Contexte épidémique de gastroentérite** - Lorsque 2 enfants ou plus d'un même groupe présentent des symptômes de gastroentérite à l'intérieur d'une période de 48 heures ou lorsque plus de 10% des enfants qui fréquentent le CPE présentent des symptômes de gastroentérite à l'intérieur d'une période de 4 jours. - Le contexte épidémique se termine 5 jours après l'apparition du dernier cas de gastroentérite Dans ce contexte, des mesures de désinfection exhaustive des jouets et des locaux seront mises en place par le personnel du CPE.

**Contexte épidémique de conjonctivite** - Lorsque 3 enfants ou plus d'un même groupe présentent des symptômes de conjonctivite à l'intérieur d'une période de 4 jours. - Le contexte épidémique se termine 1 semaine après l'apparition du dernier cas de conjonctivite. - Exclusion des enfants dès les premiers symptômes jusqu'à 24 heures après avoir reçu la première application du traitement. Dans ce contexte, des mesures de désinfection exhaustive des jouets et des locaux seront mises en place par le personnel du CPE ainsi que par la firme d'entretien ménager.

